



VILLAGE DE MEMRAMCOOK

540, RUE CENTRALE STREET
MEMRAMCOOK, N.-B. E4K 3S6

village@memramcook.com
http://www.memramcook.com

Tél.: (506) 758-4078
Télec.: (506) 758-4079

PROCÈS-VERBAL

Procès-verbal de la réunion extraordinaire du conseil du Village de Memramcook, tenue le mardi 1^{er} septembre 2015, à 18 h 30, à l'Édifice municipal.

Présences : Donald O. LeBlanc - Maire
Joe Breau - Conseiller général / Maire suppléant
Victor LeBlanc - Conseiller
Raoul Boudreau - Conseiller
Brian Cormier - Conseiller
Rolando Cormier - Conseiller
Yves M. Leger - Directeur général
Monique Bourque - Secrétaire municipale
Caroline LeBlanc - Directrice des finances
Eric Mallet - Directeur des opérations et infrastructures
Octave LeBlanc - Directeur des loisirs et de la programmation

Absence : Don (Barber) LeBlanc - Conseiller

1. **Appel à l'ordre**

Monsieur le maire, Donald O. LeBlanc, appelle la réunion à l'ordre à 18 h 31.

2. **Constatation du quorum par le secrétaire**

La secrétaire municipale constate le quorum.

3. **Déclaration de conflit d'intérêt**

Aucun conflit n'est déclaré.

4. **Adoption de l'ordre du jour**

Proposé par Brian Cormier

Appuyé de Rolando Cormier

Que l'ordre du jour soit adopté tel que proposé. **Adoptée à l'unanimité.**

5. **Première lecture (par son titre) de l'arrêté modifiant l'arrêté adoptant le plan rural du Village de Memramcook no 27 – 8Z (demande de rezonage de Brice Reynaud – TENDLight)**

Le directeur général prend la parole pour donner une mise à jour du dossier. La secrétaire municipale poursuit en faisant la lecture de deux (2) nouvelles lettres d'objections reçues à la municipalité tard aujourd'hui. Après la lecture, elle explique davantage les réponses aux questions et préoccupations soulevées par le conseil lors

de la dernière réunion, plus particulièrement par rapport au genre d'activités qui aura lieu dans l'entrepôt, à l'arpentage et à la possibilité d'ancien cimetière sur le terrain, et à la possibilité de terre humide et/ou de cours d'eau sur la propriété. Par la suite, le maire cède la parole au propriétaire, monsieur Brice Reynaud, qui explique davantage son projet et ses intentions. Il partage que le développement durable et le respect de l'environnement font partie des valeurs de TENDLight. Il réitère que l'activité de l'entreprise n'apporte aucune pollution, qu'elle soit chimique, sonore ou visuel. Il ne cherche surtout pas à causer des ennuis à qui que ce soit, mais il veut s'établir à Memramcook. Étant satisfait de l'information reçue et sur recommandation du Comité de révision de la planification de Beaubassin, le conseil procède à la première et deuxième lecture (par son titre).

P15 – 09 – 126

**Proposé par Joe Breau
Appuyé de Brian Cormier**

Que le conseil accepte la première lecture (par son titre) de l'arrêté modifiant l'arrêté adoptant le plan rural du Village de Memramcook no 27-8Z.
Adoptée à l'unanimité.

6. **Deuxième lecture (par son titre) de l'arrêté modifiant l'arrêté adoptant le plan rural du Village de Memramcook no 27 – 8Z (demande de rezonage de Brice Reynaud – TENDLight)**

P15 – 09 – 127

**Proposé par Joe Breau
Appuyé de Raoul Boudreau**

Que le conseil accepte la deuxième lecture (par son titre) de l'arrêté modifiant l'arrêté adoptant le plan rural du Village de Memramcook no 27-8Z.
Adoptée à l'unanimité.

7. ***Rendez-vous d'automne / « 5 à 7 »***

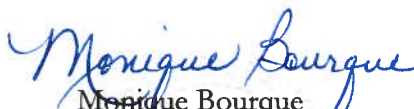
Le directeur général explique que dans le cadre des festivités des *Rendez-vous d'automne* (RVA), la municipalité organise une rencontre « 5 à 7 » pour rassembler les membres du conseil, anciens et actuels, ainsi que d'autres invités pour fraterniser et contempler les plans futurs de la municipalité. Cette rencontre aura lieu le jeudi 8 octobre de 17 h à 19 h à l'édifice municipal du Village de Memramcook, et, pour clôturer la soirée, les gens seront invités à assister à la présentation de l'œuvre musicale *La vallée des possibles : l'œuvre de Camille Lefebvre* qui sera présentée au théâtre du Monument-Lefebvre. Des fonds avaient été mis au budget du 20^e anniversaire de la municipalité pour cette activité. La municipalité a réservé un bloc de billets à cet effet. Des invitations ont déjà été envoyées aux membres du conseil (actuels et anciens), à plusieurs dignitaires politiques ainsi qu'à des personnes qui ont joué un rôle important dans l'épanouissement de la municipalité depuis les 20 dernières années.

Le directeur général continue en informant le conseil que les dernières modifications seront apportées au programme des RVA et que celui-ci sera imprimé cette semaine et distribué dans toutes les résidences. Beaucoup de publicité sera faite par le biais de différents médias au cours des prochaines semaines.

- P15 – 09 – 128
8. **Constitution du conseil à huis clos**
Proposé par Joe Breau
Appuyé de Brian Cormier
Que le conseil se constitue à huis clos. **Adoptée à l'unanimité.**
9. **Article 10.2(4)(c) de la Loi sur les municipalités – information qui pourrait occasionner des gains ou des pertes financières pour une personne ou une municipalité, ou qui pourrait compromettre des négociations en vue d'aboutir à la conclusion d'un accord ou d'un contrat**
10. **Article 10.2(4)(j) de la Loi sur les municipalités – information relative au travail et à l'emploi, y compris la négociation de conventions collectives**
- P15 – 09 – 129
11. **Retour en réunion extraordinaire**
Proposé par Brian Cormier
Appuyé de Joe Breau
Que le conseil retourne en réunion extraordinaire. **Adoptée à l'unanimité.**
- P15 – 09 – 130
- Invitation – tournoi de golf – Association libérale du Nouveau-Brunswick**
Proposé par Brian Cormier
Appuyé de Joe Breau
Que le conseil accepte que le maire participe, au nom de la municipalité, au tournoi de golf organisé par l'Association libérale du Nouveau-Brunswick.
Adoptée à l'unanimité.
12. **Adoption de résolution(s)**
Aucune
13. **Prochaine réunion**
La prochaine réunion aura lieu le lundi 21 septembre prochain, à 19 h (réunion ordinaire), à moins d'avis contraire.
14. **Levée de la réunion**
Il est proposé par le conseiller Raoul Boudreau de lever la réunion et la séance est levée à 20 h 21.



Donald O. LeBlanc
Maire



Monique Bourque
Secrétaire municipale